

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Val Parisis se tiendra, Gymnase Jen Moulin – 17, Avenue des Diablots à Saint-Leu-la-Forêt (95 320), le :

**LUNDI 27 JUIN 2022**

**A 20 heures 00**

**La séance sera retransmise en direct via la chaîne YouTube**  
(Lien disponible sur le site internet de la CA Val Parisis : [www.valparisis.fr](http://www.valparisis.fr)).

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 11 avril 2022.
2. Modification des représentants au sein d'une commission communautaire thématique permanente pour la commune de Beauchamp.
3. Modification des représentants de la CA Val Parisis au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome (SIAA).
4. Création d'un comité social territorial et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.
5. Approbation du recours au vote électronique pour les élections professionnelles de la CA Val Parisis.
6. Approbation de la modification du règlement sur l'aménagement du temps de travail de la CA Val Parisis, pour les agents de la police municipale mutualisée, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), les opérateurs vidéoprotection (OVP) du CSU et des agents des médiathèques pour les communes d'Ermont et de Sannois.
7. Rapport d'activité 2021 de la CA Val Parisis.
8. Subventions de fonctionnement 2022.
9. Attribution d'un fonds de concours dans le cadre du plan vélo communautaire à la commune de Cormeilles-en-Parisis : Convention n° 2.
10. Attribution d'un fonds de concours dans le cadre du plan vélo communautaire à la commune de Sannois : Convention n° 1.
11. Attribution d'un fonds de concours dans le cadre du plan vélo communautaire à la commune de Taverny : Convention n° 1.

12. Prise d'une compétence supplémentaire « Contribution à la transition écologique et énergétique : création, aménagement, développement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid ; développement des énergies renouvelables et de récupération » par la CA Val Parisis et révisions statutaires.
13. Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE) de la CA Val Parisis.
14. Arrêt du projet modifié de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CA Val Parisis et de son Plan Air.
15. Approbation du périmètre de la ZAE du Parc des Métiers à Ermont.
16. Redéfinition du périmètre de la ZAE Marceau Colin - RD 14 à Montigny-lès-Cormeilles.
17. Approbation du périmètre de la ZAE de l'Esplanade de la gare à Sannois.
18. Redéfinition du périmètre de la ZAE de la Fontaine des boulangers à Franconville.
19. Approbation de la convention de partenariat pour la constitution et le maintien d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur le territoire de la CA Val Parisis.
20. Approbation du schéma de développement touristique de la CA Val Parisis 2021-2026.
21. Approbation de la convention de partenariat avec l'Agence des Espaces Verts (AEV) relative à la rénovation de la caponnière de gorge du Fort de Cormeilles-en-Parisis.
22. Adhésion et transfert de la compétence Création, entretien et exploitation des infrastructures de recharge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF).
23. Extinction nocturne partielle de l'éclairage public sur le territoire de la CA Val Parisis.
24. Approbation du protocole relatif au déversement permanent et définitif d'eaux d'exhaure dans les réseaux unitaires de la CA Val Parisis et du SIARE – Opération Bouygues Immobilier – Rue Grosdemange à Franconville.
25. Informations – délibérations du bureau communautaire.
26. Informations – décisions du Président.

Le Président,



Yannick BOËDEC